



INSTALLATIONS EnR PV et AgriPV identifiées en Charente Limousine

Le tableau ci-dessous présente un recensement des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïque et agrivoltaïque) identifiés sur le territoire et enregistrés par les services de la CdC. **Cette liste n'a pas de caractère exhaustif** : elle se base uniquement sur les informations connues et transmises aux services à la date de sa réalisation. Certains projets peuvent ainsi ne pas y figurer, notamment lorsqu'ils n'ont pas encore été portés à la connaissance de la collectivité ou qu'ils sont à un stade très amont. D'autres peuvent y figurer alors qu'ils ont été abandonnés par leur développeur. Le tableau précise pour chaque commune sur laquelle des projets sont connus, leur nombre, la puissance développée ou envisagée (en MWc), ainsi que, le cas échéant, la surface totale de l'ensemble des projets par commune.

Commune	Nombre projet	Surface / commune	Puissance développée / commune
Abzac	4	167,2	75,14
Alloue	2	13,48	24,06
Ambernac	2	15,8	3,5
Ansac sur Vienne	2	76,51	32,5
Brigueuil	4	125,2	56,54
Chabonais	2	69,96	31,09
Chabrac	1	35	15
Champagne Mouton	4	80,06	57,17
Chasseneuil sur Bonnieure	2	78	54
Chassiecq	1	31,75	31,45
Cherves Chatelars	4	42,25	45
Confolens	4	97,501	42,74
Epenede	1	92	40
Esse	2	105,55	40,53
Exideuil sur Vienne	4	104,89	28,35
Hiesse	3	104,35	29,6
Le Bouchage	1	49	18
Lessac	4	78,69	22,79
Lesterps	2	43	25
Manot	1	27	16,53
Oradour Fanais	3	81,7	55,91
Saint Coutant	3	90,72	68,97
Saint Christophe	3	111	55
Saint Maurice des Lions	2	65,46	42
TDHC Genouillac	1	14	12
TDHC Mazières	1	22,6	20
TDHC Roumazieres	3	78,12	53,45